

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2014

DELIBERATION N° DEL134-14

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20141117-DEL134-14-DE
Date de télétransmission : 20/11/2014
Date de réception préfecture : 20/11/2014

L'an deux mille quatorze, le 17 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 10 novembre 2014
s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI,
M. GERACI, V. GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, et P. BERTHOLLET,
Y. BOUCLIER, S. DUBOIS, A. DUSSERRE, H. EL GARÈS, J. FABBRO, J-P. GABBERO,
B. LEBRUN, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} Nadège AMBREGNI (Pouvoir à Sylvie CUSSIGH en date du 17/11/14)
M. Rahim BAH (Pouvoir à Habib EL GARES en date du 17/11/14)
M^{me} Alberte BONNIN DESSARTS (Pouvoir à Michèle BREUILLE en date du 17/11/14)
M. Claude SERGENT (Pouvoir à Jean PAVAN en date du 17/11/14)
M^{me} Christine TISON (Pouvoir à Pierre VERRI en date du 17/11/14)

Absents excusés :

M. Daniel FINAZZO

Mme Chantal FERRACIOLI a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Vente à Monsieur et Madame Ginier-Gillet des parcelles
communales A0 n° 166 – 282 – 283 et 285 situées 4 chemin du
Sonnant.**

Rapporteur : Paul BERTHOLLET

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Par délibération n°DEL080-12, en date du 20 juillet 2012, le conseil municipal a approuvé le
plan de découpage foncier des propriétés communales situées chemin du Sonnant, ainsi
que la vente des lots issus de ces divisions.

Monsieur et Madame Maxime et Ophélie Ginier-Gillet souhaitent se porter acquéreurs de la maison située 4 chemin du Sonnant, du jardin attenant et de deux places de stationnement, d'une superficie de 124 m², cadastrées section AO n°166, 282, 283 et 285, ainsi que de la part indivise des espaces communs permettant d'accéder à ce terrain.

Il convient de formaliser cette vente.

Références cadastrales	Superficie	Propriétaire	Adresse	Prix	Accord des acquéreurs
AO 166 AO 282 AO 283 AO 285	124 m ² part indivise (accès communs)	Commune	4 chemin du Sonnant	178.200 €	23/10/2014

Les frais d'agence, évalués à 6 237 €, sont à charge de la commune.

Vu l'avis de France Domaine, en date du 31 octobre 2014,

Vu le plan d'arpentage établi par Sintégra géomètres experts, le 23 août 2012,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver la vente des biens précités à Monsieur et Madame Maxime et Ophélie Ginier-Gillet au prix de 178.200 €,
- de l'autoriser à signer tous compromis, actes et documents liés à cette affaire,
- d'inscrire les sommes correspondantes au budget.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée par 25 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 17 novembre 2014.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI